



Tribune février/mars 2021

Par décision du 3 décembre 2020, le Tribunal Administratif a annulé l'élection de Sylvie Couchot comme maire de Vauréal. Contrairement à elle, nous avons considéré que tout commentaire était inutile, dans l'attente du jugement du Conseil d'Etat, puisque Sylvie Couchot a déclaré faire appel de cette décision. Plutôt que de nous engager dans une polémique stérile, nous avons préféré nous concentrer sur les besoins des vauréaliens. Nous avons proposé à la majorité de créer une commission dédiée à cette crise : rassemblant des vauréaliens et des élus, elle aurait permis d'éclairer le conseil municipal sur les actions à conduire pour lutter contre les méfaits de cette pandémie, au profit des commerçants, associations, personnes les plus fragiles et de nos jeunes. Alors que la période requiert une union de toutes les forces, on nous a opposé une fin de non-recevoir. Dont acte ! Nous vous souhaitons une très belle année du Buffle de métal.

vaureal2020@gmail.com

RidaBoultame - Groupe " Vauréal 2020"